

Gagner la bataille de l'exportation avec les PME

Déclaration du groupe de la CGT

Les principaux dirigeants de l'Europe imposent aux peuples européens des politiques d'austérité dramatiques et inacceptables. Ces politiques entraînent ces pays dans la récession et tirent vers le bas les capacités de débouchés pour les PME.

L'avis a su éviter l'écueil de la comparaison France/Allemagne si prisée dans l'actualité, mais aussi fortement contestée au regard des indicateurs sociaux de ce pays. La compétitivité ne peut pas être une question de coût du travail.

L'avis met en évidence les difficultés des PME françaises à pénétrer les marchés des pays émergents qui tirent le commerce mondial, et rappelle que 62 % de nos exportations se réalisent au niveau européen.

Il souligne timidement le manque de stratégie en matière de politiques industrielles et de services tant au niveau national qu'europpéen.

Le 10 juillet 2007, le groupe CGT, à cette même tribune, dans le cadre de la saisine sur *PME et commerce extérieur*, « regrettait que l'avis ait évité ou négligé la référence essentielle au nécessaire renouveau de nos politiques industrielles, solidement fondée, à l'échelle nationale et régionale comme à l'échelle européenne, sur une priorité à donner au développement de l'emploi, de la qualification, de la recherche, de la main d'œuvre et du potentiel productif des territoires. On ne peut analyser ni promouvoir la capacité exportatrice des entreprises françaises hors de ce cadre, à la fois stimulant et exigeant ».

Malheureusement, notre intervention de 2007 reste d'actualité au regard des enjeux, du contexte. Les exportations ne peuvent être une fin en soi, un objectif de plus.

La capacité et la volonté d'exportation ne relèvent pas uniquement de la mise en place d'outils, certes nécessaires, mais sont également dépendantes des contextes économiques, des choix politiques et des stratégies financières qu'il aurait été utile de traiter. Ainsi, la préoccupation lancinante des PME, à savoir l'accès au crédit bancaire, est insuffisamment traitée.

L'avis évoque également l'idée d'un guichet unique regroupant l'ensemble des interlocuteurs pour les activités à l'export.

Néanmoins, il semble essentiel à la CGT que ce point d'entrée unique soit envisagé dans un premier temps comme une coordination et une mise en cohérence des compétences et des offres de chacun des acteurs et, surtout pas, comme une fusion.

L'avis aborde également le rôle des pôles de compétitivité en mettant en évidence les difficultés à évaluer leurs résultats, ce que nous partageons. Aux limites de leur

gouvernance évoquées, nous ajouterons le fait que les organisations syndicales représentatives soient systématiquement exclues des lieux de décisions de ces pôles.

Enfin, la problématique des relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants qui impacte forcément les conditions et les capacités d'exportations des PME, aurait dû, à notre sens, faire l'objet d'un développement plus important.

Le groupe CGT s'est abstenu.